

# Le Carême à Notre-Dame

## Adoration des Quarante Heures

Lundi 15 février, de 9h30 à 18h. Adoration par créneau d'une heure.

Inscrivez-vous sur la feuille près du présentoir !

On désigne sous le terme de **Quarante-Heures** une supplication instante par laquelle on implore Dieu en se relayant dans l'adoration du Saint Sacrement exposé avec solennité 40 heures durant. Cette supplication a lieu le plus souvent et par tradition pendant les heures qui précèdent l'ouverture du Carême, du dimanche de la Quinquagésime au mardi avant les Cendres.

## Chemin de Croix :

À partir du vendredi 19 février, **tous les vendredis de Carême, de 17h à 17h45.** (avec livret pour enfants)

## « Messes des papas » :

Mercredis 17 février (Cendres), 3, 17 et 31 mars à 6h45, suivies d'un café-croissant dans la sacristie. Messes ouvertes à tous !

## Vêpres et salut du Saint Sacrement:

Tous les dimanches de Carême de 16h30 à 17h30 (avec livret pour fidèles)

## Rappels :

- Jeûne et abstinence de viande mercredi des Cendres & Vendredi Saint
- Abstinence de viande (non-commuable en une autre pénitence) tous les vendredis de Carême

L'abstinence oblige les fidèles à partir de 14 ans.

Le jeûne oblige les fidèles de 18 à 60 ans. Les malades et les femmes enceintes en sont dispensés.

Le programme de la Semaine Sainte & de ses confessions sera publié en mars